

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses  
**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses  
**Band:** 71 (1983)  
**Heft:** [2]

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Programme du colloque « La ménagère, une travailleuse, autrefois, aujourd'hui »

**Les 10 et 11 mars 1983, au Forum du Centre des Unions chrétiennes, 9, rue Sainte-Clotilde, 1205 Genève**

**Jeudi 10 mars**

**Quelques aspects du travail ménager à Genève (ville et campagne) entre 1920 et 1940**

Le matin de 9 h. à 12 h. :

- Présentation de documents, photos, publicités, livres de comptes, agendas...
  - L'enseignement ménager tel qu'il était donné à l'Ecole ménagère, avec la collaboration de Mme Privat, enseignante à l'Ecole de culture générale.
  - Discussions.
- Vers 10 heures, pause.

### Repas de midi

L'après-midi, de 14 h. à 18 h. :

- La préparation des repas, les conserves, la lessive, les soins aux enfants, la broderie... Présentation de résumé d'interviews en présence des personnes concernées.
- Vers 16 h. : pause.
- Discussions et conclusions - La ménagère, travailleuse surchargée au bon vieux temps des confitures a-t-elle été libérée par le confort de la société de consommation ?

Cette journée est préparée avec la collaboration du groupe d'ethnographie de l'université du 3e âge et de clubs d'aînés.

### Vendredi 11 mars

**Nous sommes toutes des ménagères ! Quel est le but de notre travail selon nous et selon la société ? Peut-on évaluer en argent ce travail ? Si oui, comment, pour qui ? Pour quoi ?**

Le matin, de 9 h. à 12 h. :

- Introduction à une réflexion sur la définition, le but du travail ménager.
- Vers 10 heures, pause.
- Travail de groupes sur les objectifs du travail ménager (le dossier de Femmes suisses servira de base de discussion).

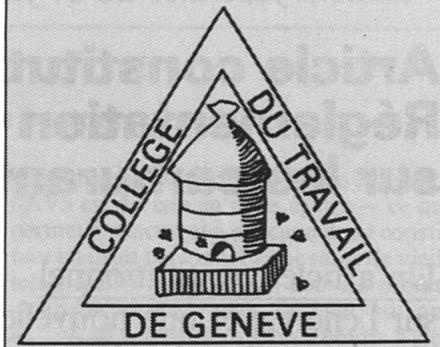
### Repas de midi

L'après-midi, de 14 h. à 18 h. 30 :

- Les différentes méthodes d'évaluation du travail non rémunéré de la femme à son foyer, avec la collaboration de Mme L. Goldschmidt-Clermont, docteur en sociologie, expert international.
- Travail de groupe : l'évaluation est-elle un moyen de libération des ménagères ?
- Conclusions avec la collaboration de membres de la commission chargée de l'évaluation du travail ménager de l'Alliance de sociétés féminines suisses, d'aide familiales, de spécialistes de l'évaluation des fonctions et de ménagères.
- Ce qu'une reconnaissance (laquelle ? sous quelle forme ?) du travail ménager pourrait apporter sur le plan individuel et sur le plan social.

Vers 16 h., pause.

Cette journée comprend des réunions de travail en petits groupes afin de mieux permettre aux participants de s'exprimer. Les animatrices de chaque groupe tenteront de faciliter les conclusions de la journée.



**Le Collège du travail de Genève**, qui organise et finance ce colloque, est une fondation créée en 1978 par **Lucien Tronchet** et présidée par lui jusqu'à sa mort en février 1982.

Cette fondation a pour but :

- **d'encourager, développer et favoriser la formation permanente, professionnelle, sociale des adultes...**
- **de promouvoir la recherche sociologique notamment par des publications concernant les conditions sociales de la vie des travailleurs de Genève à travers les hommes et les événements des temps passés.**

Le Collège du travail ne poursuit aucun but lucratif.

*(Extrait de l'acte constitutif de la Fondation du Collège du travail, Genève, novembre 1978).*

Le conseil de la fondation comprend les membres suivants : Alex Burtin, président, André Chavanne, vice-président, Jacqueline Berenstein-Wavre, Madeleine Bertholet, secrétaire, Louis Foglia, Georges Martin, Charles Pellegrini, trésorier.

Le siège de la fondation est : 11 rue des Maraîchers, 1205 Genève, où se trouve un centre de documentation (Archives). Tél. (022) 28 64 95.

**Ce colloque est ouvert à toutes et à tous. Il est organisé par Jacqueline Berenstein-Wavre, membre du Conseil de la fondation du Collège du travail, avec la collaboration d'Anne-Marie Karlen pour le jeudi et de Catherine Berthet pour le vendredi.**

## Bulletin d'inscription au colloque

au FORUM du centre des Unions Chrétiennes, 9, rue Sainte-Clotilde, 1205 Genève, les 10 et 11 mars 1983.

Les frais d'inscription pour la participation aux deux jours ou à un jour seulement sont de Fr. 5.- (AVS Fr. 2.50) à régler à l'entrée de la première ou de la deuxième journée.

Bulletin d'inscription à renvoyer à l'adresse suivante : Collège du travail, 11, rue des Maraîchers, 1205 Genève

Je participerai aux journées sur le travail ménager organisées par le Collège du travail

- le jeudi 10 mars 1983 (La ménagère, une travailleuse, autrefois)
- le vendredi 11 mars 1983 (La ménagère, une travailleuse, aujourd'hui)
- Je prendrai le repas de midi au Restaurant le Cazar, 9, rue Sainte-Clotilde. (Prix du plat du jour, boissons non comprises : Fr. 8.50)

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_